

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63 Personnel auxiliaire.

n° 63

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 531 du 28/02/1941

Date de publication
21 janvier 1941

Date du numéro
28 février 1941

TEXTE INTÉGRAL

M. Courmouisis, électricien bobineur à l'usine électrique, continuera à titre exceptionnel à occuper cet emploi jusqu'à nouvel ordre. Il percevra une mensualité de 2,700 francs qui sera imputée au chapitre 8, article 4, pa ragraphe 1.